

FAIRE RESPECTER SES DROITS

*Tu cherches
quoi?*

*Le papier
le plus important
du babillard!*

Ah le voilà!



FEMMES
ÉQUITÉ
SALAIRE

*L'affichage des résultats
de l'exercice d'équité
salariale!*

Résultats

**EXERCICE
D'ÉQUITÉ
SALARIALE**

*Consulter cet affichage,
c'est une bonne façon de savoir
si le droit à l'équité salariale
est respecté dans l'entreprise.*



**FEMMES
ÉQUITÉ
SALAIRE**

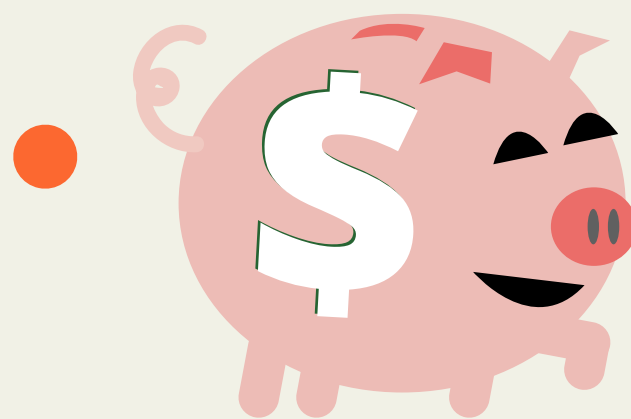
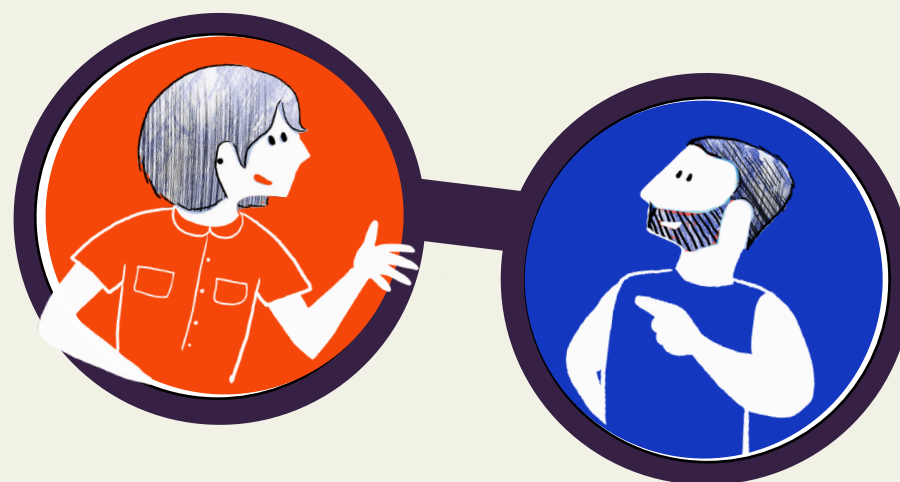
*Chaque entreprise de
10 employé·e·s et plus
a l'obligation de faire
cet exercice.*

*Et les résultats doivent
être communiqués
aux employé·e·s.*



L'affichage doit inclure les catégories d'emplois à prédominance féminine et masculine et les ajustements salariaux prévus, s'il y a lieu, suite à cet exercice.

EXERCICE D'ÉQUITÉ SALARIALE



Ah, c'est étrange...

*Ça devrait aussi mentionner
mes recours possibles et
le délai pour les exercer... mais
l'affichage n'en fait pas mention!*

*Tu vas aller
voir le patron?*

*Je veux d'abord
m'informer.*



**FEMMES
ÉQUITÉ
SALAIRE**

T'informer où?

Ici!



**FEMMES
ÉQUITÉ
SALAIRE**

1 833-381-3955 OU MESSENGER

**FEMMES
ÉQUITÉ
SALAIRE**

*Je suis là
pour répondre
à vos questions.*

*Vous avez le droit
de poser des questions
à votre patron sur la
démarche et les résultats.*

*Il ne peut pas
vous pénaliser
pour ça!*



**FEMMES
ÉQUITÉ
SALAIRE**



**FEMMES
ÉQUITÉ
SALAIRE**

Je peux vous accompagner dans vos démarches...

... comme vous aider à mettre vos questions par écrit pour les transmettre à l'employeur.

 **FEMMES
ÉQUITÉ
SALAIRE**





**FEMMES
ÉQUITÉ
SALAIRE**

*Je peux aussi vous aider
à remplir un formulaire
de plainte à la CNESST.*

*On peut même
le faire ensemble
au téléphone.*





*La CNESST fera
une enquête.
Et proposera
probablement
une médiation.*

*Je pourrai
vous accompagner
si vous ne voulez
pas être seule!*

Et puis, tu as appelé?

Oui! Et j'ai complété un formulaire de plainte. C'est bien de se sentir épaulée. Sans ça, j'aurais peut-être pas osé.

Imagine si ça résulte en un ajustement de salaire à la hausse!



**FEMMES
ÉQUITÉ
SALAIRE**

Toutes les travailleuses ont droit à un **salaire égal** pour un **travail différent** mais **équivalent** à celui d'un homme.

Si vous avez des questions, il existe un **service d'information et d'accompagnement** gratuit et confidentiel pour les travailleuses non syndiquées.



Quel que soit le résultat, l'exercice d'équité salariale est une obligation légale pour l'employeur et c'est notre droit comme travailleuse.

C'est normal de le faire respecter!



FEMMES ÉQUITÉ SALAIRE

Service d'information
et d'accompagnement

Appelez au
1 833-381-3955
ou contactez-nous
via **messenger**

*Là pour vous
épauler!*



Ce projet a été réalisé dans le cadre de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes* du **Secrétariat à la condition féminine**.



La création de ces bandes dessinées a été rendue possible grâce à un financement de la **Fondation Solstice**.

Le projet est une initiative du **Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)**.



Bédéiste Noémie Ross
Aide au scénario Éliane Legault-Roy et Kimmyanne Brown

ISBN 978-2-9816464-5-3 (PDF)
Dépôt légal – 8 septembre 2020
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives du Canada

Cette bande dessinée est la troisième d'une série de 3.
Ce document est protégé par une licence Creative Commons Attribution - Non Commercial - ShareAlike 4.0 International License.
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>



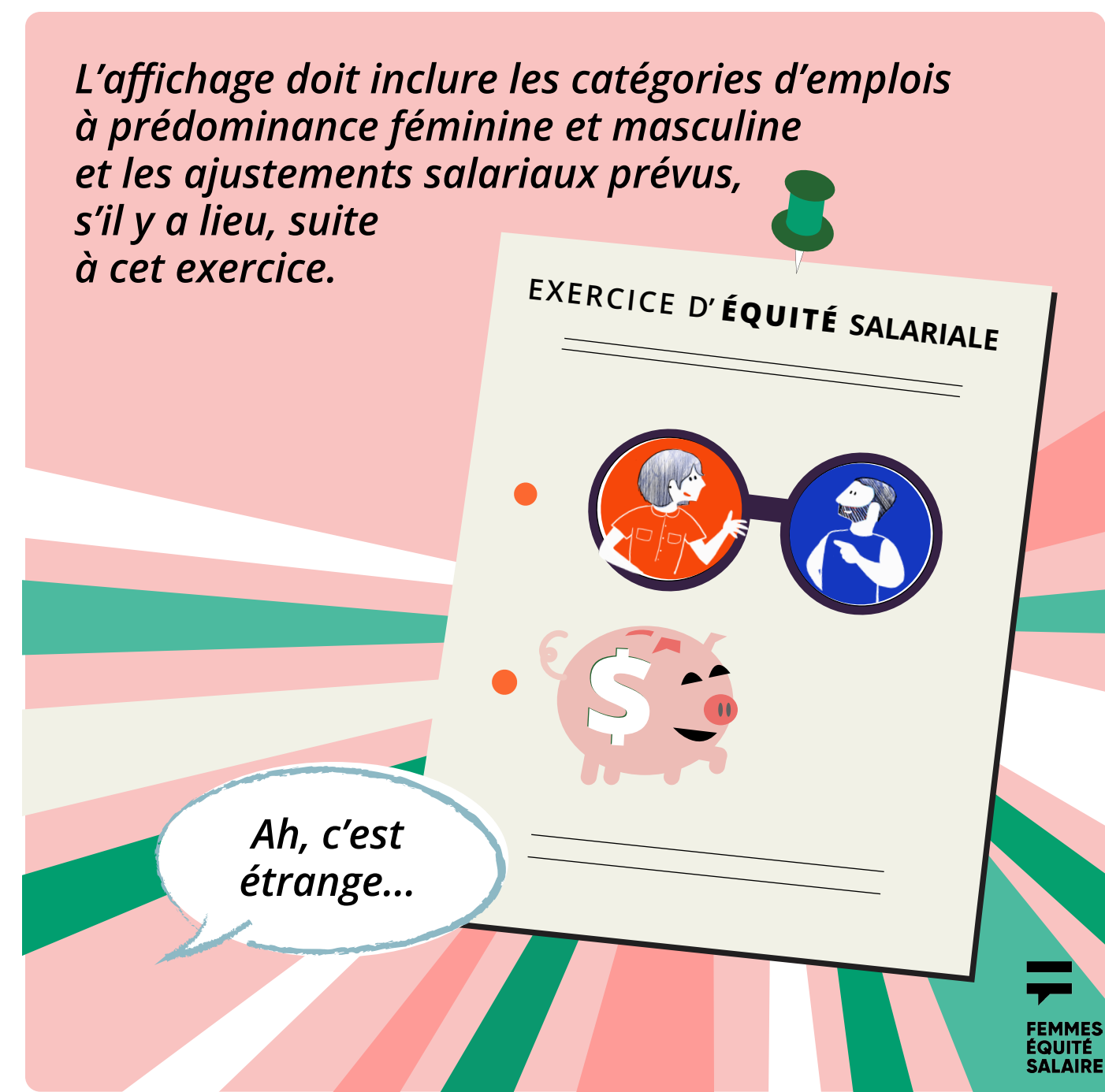
FAIRE RESPECTER SES DROITS

*Tu cherches
quoi?*

*Le papier
le plus important
du babillard!*

Ah le voilà!





T'informer où?

Ici!



**FEMMES
ÉQUITÉ
SALAIRE**

1 833-381-3955 OU MESSENGER

FEMMES
ÉQUITÉ
SALAIRE

Je suis là
pour répondre
à vos questions.

Vous avez le droit
de poser des questions
à votre patron sur la
démarche et les résultats.

Il ne peut pas
vous pénaliser
pour ça!

FEMMES
ÉQUITÉ
SALAIRE

FEMMES
ÉQUITÉ
SALAIRE

Je peux vous
accompagner dans
vos démarches...

... comme vous aider
à mettre vos questions
par écrit pour
les transmettre
à l'employeur.

FEMMES
ÉQUITÉ
SALAIRE

FEMMES
ÉQUITÉ
SALAIRE

Je peux aussi vous aider
à remplir un formulaire
de plainte à la CNESST.

On peut même
le faire ensemble
au téléphone.

FEMMES
ÉQUITÉ
SALAIRE

FEMMES
ÉQUITÉ
SALAIRE



Toutes les travailleuses ont droit à un **salaire égal** pour un **travail différent** mais **équivalent** à celui d'un homme.

Si vous avez des questions, il existe un **service d'information et d'accompagnement** gratuit et confidentiel pour les travailleuses non syndiquées.



Quel que soit le résultat, l'exercice d'équité salariale est une obligation légale pour l'employeur et c'est notre droit comme travailleuse.

C'est normal de le faire respecter!

